

# RÈGLEMENT DE LA JOURNÉE DES TITRES PAR ÉQUIPES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR 2021/2022

**Document de référence** : Règlements administratifs et sportifs fédéraux en vigueur.

## **Article 1 : Attribution des titres**

A l'issue du déroulement des poules de la seconde phase, une « Journée des titres » est organisée.

La Commission Sportive Régionale détermine les équipes qualifiées pour cette « Journée des titres ».  
Les équipes premières de poules de R1, R2 et R3 **en seconde phase** sont concernées.

Le vainqueur de chaque division est déclaré champion PACA de son échelon.

**Ne peuvent disputer les titres que les joueurs ayant participé à au moins deux rencontres en seconde phase dans cette équipe ou dans une équipe de numéro supérieur et qualifiés pour cette équipe, c'est-à-dire classés dans les limites prévues par le règlement et non brûlés dans une équipe de numéro inférieur.**

## **Article 2 : Conditions matérielles**

Les équipes utiliseront des balles en plastique qui ne seront pas fournies par l'organisation.

## **Article 3 : Déroulement des parties**

La journée des titres se déroule sur une seule journée.  
Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches.

## **Article 4 : Qualification des équipes**

Sont qualifiées pour disputer la journée des titres :  
les 1<sup>ers</sup> de chaque poule de Régionale 1 soit 2 équipes ;  
les 1<sup>ers</sup> de chaque poule de Régionale 2 soit 4 équipes ;  
les 1<sup>ers</sup> de chaque poule de Régionale 3, soit 8 équipes.

## **Article 5 : Déroulement de la compétition**

**9h30 : début des rencontres ¼ finales R3**

**1° POULE 1 – 1° POULE 8**

**1° POULE 2 – 1° POULE 7**

**1° POULE 3 – 1° POULE 6**

**1° POULE 4 – 1° POULE 5**

Formule à 2 groupes de 2  
jouant façon "Coupe Davis"  
et arrêt au score COMPLET  
(voir tableau ci-dessous)

ORDRE DES PARTIES (1 <sup>er</sup> groupe de 2)				
<b>A :</b>		<b>contre</b>	<b>W :</b>	
<b>B :</b>		"	<b>X :</b>	
<b>Double</b>	<b>A / B</b>	"	<b>Double</b>	<b>W / X</b>
<b>B :</b>		"	<b>W :</b>	
<b>A :</b>		"	<b>X :</b>	

*Et*

ORDRE DES PARTIES (2 <sup>ème</sup> groupe de 2)				
<b>D :</b>		<b>contre</b>	<b>Z :</b>	
<b>C :</b>		"	<b>Y :</b>	
<b>Double</b>	<b>C / D</b>	"	<b>Double</b>	<b>Y / Z</b>
<b>D :</b>		"	<b>Y :</b>	
<b>C :</b>		"	<b>Z :</b>	

*Soit au final*

ORDRE DES PARTIES				
<b>A :</b>		<b>contre</b>	<b>W :</b>	
<b>D :</b>		<b>contre</b>	<b>Z :</b>	
<b>B :</b>		"	<b>X :</b>	
<b>C :</b>		"	<b>Y :</b>	
<b>Double</b>	<b>A / B</b>	"	<b>Double</b>	<b>W / X</b>
<b>Double</b>	<b>C / D</b>	"	<b>Double</b>	<b>Y / Z</b>
<b>B :</b>		"	<b>W :</b>	
<b>D :</b>		"	<b>Y :</b>	
<b>A :</b>		"	<b>X :</b>	
<b>C :</b>		"	<b>Z :</b>	

Dans la division R3, le joueur le mieux classé de chaque équipe devra obligatoirement être placé en position A/B (ou W/X)

9h30 : début des rencontres 1/2 finales R2

**1° POULE 1 – 1° POULE 4**

**1° POULE 2 – 1° POULE 3**

}

Formule 14 parties avec  
arrêt au score ACQUIS

12h30 : début des rencontres 1/2 finales R3

Vainqueur 1-8 contre vainqueur 4-5  
Vainqueur 2-7 contre vainqueur 3-6



Formule à 2 groupes de 2  
jouant façon "Coupe Davis"  
et arrêt au score ACQUIS

14h00 : début des rencontres finales R2 (finale et places 3-4)

Vainqueurs des 1/2 finales  
Perdants des 1/2 finales



Formule 14 parties avec  
arrêt au score ACQUIS

14h00 : début des rencontres de la finale R1



Formule 14 parties avec arrêt au score ACQUIS

15h00 : début des rencontres finales R3 (finale et places 3-4)

Vainqueurs des 1/2 finales  
Perdants des 1/2 finales



Formule à 2 groupes de 2  
jouant façon "Coupe Davis"  
et arrêt au score ACQUIS

Les joueurs des équipes ayant fini aux deux premières places de chaque division seront récompensés à la fin de la compétition par des médailles ou des trophées.

Une coupe sera remise à chaque club champion de PN, R1, R2 et R3 à l'AG de fin de saison.

Article 6 : Forfait

Rappel des Règlements Fédéraux

**"Forfait au cours de la "Journée des titres"**

Bien que l'accession en division supérieure soit acquise avant la "Journée des titres", un forfait lors de cette journée entraîne la sanction suivante : paiement d'une pénalité financière équivalente au droit d'inscription de l'équipe, règlement de la péréquation (si celle-ci est prévue) et **non-accession en division supérieure**. Dans ce cas-là, c'est l'équipe classée deuxième de la poule qui accèdera à la division supérieure.

Responsable de l'épreuve :

[sportive@tennisdetablepaca.fr](mailto:sportive@tennisdetablepaca.fr) ou [championnat@tennisdetablepaca.fr](mailto:championnat@tennisdetablepaca.fr)